

## Le match qui aurait pu être le dernier...

14 février 2013, 14:00



La saison aurait pu être délicieuse : un groupe jeune, performant et avide de découvrir la Super League, un entraîneur aimé et respecté, un public qui s'était remis à garnir les travées de la Praille. C'était compter sans les manigances d'un président parti sans demander son reste...

Les premiers mois de 2012 furent éprouvants pour les Grenats. Sportivement, ils avaient livré une bonne première moitié de saison de retour dans l'élite malgré des difficultés pour s'imposer sur leurs terres et un passage à vide sanctionné d'une élimination en Coupe contre Bienne. L'entraîneur de la promotion João Alves avait été remercié. Son compatriote Pereira avait pris le relais, mais il apparaissait surtout comme la marionnette d'une direction où l'énigmatique directeur Costinha tirait bien des fils et où le président Pishyar se murait dans des imprécations comminatoires.

### Une furieuse allure de faillite...

Factures en souffrances, stade laissé à l'abandon, salaires non-payés... le bilan au sortir de la trêve hivernale est inquiétant ! Le premier match, agendé contre GC, ne peut être organisé que d'extrême justesse lorsqu'une demande de mise en liquidation judiciaire est finalement retirée par des créanciers bons princes. Sur le terrain, les joueurs assurent l'essentiel, théoriquement, ils luttent pour une place européenne mais sont bien conscients que leur destin se joue en coulisses. Suite à une réjouissante victoire à Sion, la nouvelle tombe comme un couperet : Majid Pishyar a déposé le bilan. Deux jours après, Servette doit se rendre à Thoune, si aucun repreneur ne se manifeste, ce match sera le dernier à ce niveau pour bien longtemps...

### Un match à oublier

A la Thuner Arena, l'heure est grave. Les 500 fans qui ont accompagné leurs favoris le ventre serré brandissent un coeur marquant leur indéfectible attachement à leur club à deux doigts de chavirer.

Le visage grave, les joueurs grenat s'apprêtent à livrer ce que personne ne souhaite être la dernière des batailles... En premier mi-temps, le match se joue sur un faux rythme stérile à peine troublé par un joli coup-franc de Marcos De Azevedo. En seconde mi-temps, Marco Schneuwly est expulsé pour un mauvais geste sur Christopher Routis. Les Grenats sont toutefois trop usés pour exploiter cet avantage et c'est au contraire Christian Schneuwly qui ouvre le score pour les Oberlandais. Sans imagination, les Servettiens concèdent leur troisième défaite de la saison contre les Thunois. Personne ne songe à les en blâmer, l'essentiel est ailleurs...



### La valse des hypothétiques repreneurs

A peine le bilan avait-il été déposé que le directeur sportif Costinha se faisait état d'une reprise quasi-certaine par un investisseur solide. La presse divulgue alors le nom de l'agent de joueurs Jorge Mendes, mais la piste, qui s'apparente assez manifestement à une supercherie, se dégonfle bien vite. Un repreneur local, Roberto Luongo, actif au sein du Stade Nyonnais est officiellement sur les rangs mais pour le reste, on en est réduit aux suppositions les plus folles : Carlsberg, Tapie, ... Apparemment, Christian Karembeu s'active aussi. L'Association SFC, incarnée par Claude Charmillot, continue ses démarches pour un projet de reprise associant le public. Du pain pour la planche pour le Conseiller d'Etat Charles Beer qui s'est proposé de coordonner les offres de reprise... Ce week-end d'angoisse où volètent toutefois de fragiles espoirs se clôt par un pathétique plaidoyer contre le football professionnel en Suisse signé Dominique Warluzel sur le plateau de la télévision romande. A l'écouter, ce personnage est de toute évidence contre le sauvetage du Servette. Un comble pour l'avocat... du Servette FC ! Son incompréhensible tirade pourrait d'ailleurs s'imbriquer dans un plan qui aurait été préparé un peu moins d'un an auparavant entre Mendes et Pishyar...



## **Lundi 5 mars 2012 : rétention d'informations**

Il reste théoriquement 48 heures aux éventuels repreneurs du SFC pour faire une offre au juge et se porter acquéreur du club. Le temps presse, mais Majid Pishyar et ses avocats se livrent à un curieux jeu de chat et de souris : les informations sur la situation comptable du club ne suintent qu'au compte-goutte, le bureau parisien de l'homme d'affaires iranien ne fait guère preuve de diligence. Le club grenat s'enfonce dans une sombre nuit, l'espoir s'amenuise.

## **Mardi 6 mars 2012 : surplace navrant**

Ce jour-là, rien de tangible ne se passe, du moins en apparence. Des pistes existent toujours mais on en est réduit aux conjectures... L'étau se resserre toutefois autour de Majid Pishyar qui pourrait bien être accusé de faillite frauduleuse si le sauvetage capote : les transferts de joueurs et les sponsors refusés sont des questions qui ne trouvent alors absolument aucune réponse valable. Charles Beer a déjà fait part de au procureur Yves Bertossa de ses doutes sur la gestion de l'équipe dirigeante qui a pris la poudre d'escampette.

## **Mercredi 7 mars : une loupiote au bout du tunnel**

Face au manque de bonne volonté du clan Pishyar clairement décidé à savonner la planche du sauvetage du SFC, il est acquis que le SFC ne pourra être maintenu en vie sans l'aide de ses créanciers pour obtenir un ajournement de la faillite. En milieu d'après-midi tombe d'ailleurs l'annonce d'un accord obtenu par le président de l'association SFC Claude Charmillot qui a réussi à fédérer les deux avocats des entreprises qui demandent de l'argent à Majid Pishyar. Cette démarche capitale permet aux créanciers de demander un ajournement de faillite auprès de la juge Fabienne Geisinger sans passer par Majid Pishyar. De leur côté, les Enfants du Servette font parvenir une lettre ouverte à la juge allant dans le même sens. Peu après, la juge Fabienne Geisinger fait savoir qu'elle a décidé de ne pas ordonner la faillite du club ce jour-là. Les bonnes nouvelles s'enchaînent : la Tribune de Genève relaye à 18 heures 29 l'information selon laquelle une miraculeuse proposition ferme est arrivée, qu'on n'attend plus que la confirmation de la cession des actions de Pishyar pour 1 franc symbolique pour demander un ajournement de faillite. Une somme de 650'000 francs versée par le repreneur pour assurer les charges courantes pendant un mois devrait permettre de convaincre la juge d'ajourner la faillite.

## **Jeudi 8 mars 2012 : qui est le repreneur ?**

Les supporters servettiens sont à bout de souffle. Après presque une semaine de rumeurs multiples et de rêves déçus, l'avocat le plus détesté par les fans grenat les a informés qu'une vraie proposition, sérieuse, était sur la table ! Mais qui donc ? Quelqu'un du cru apparemment. Bénédic Hentsch ? Vers midi, les supporters convergent vers le palais de Justice. Au même instant, les partenaires du SFC reçoivent un message leur confirmant la reprise et la tenue du match contre Lucerne programmé pour le dimanche. En milieu d'après-midi, la Justice genevoise confirme la demande d'ajournement de la faillite et peu après l'identité du repreneur est révélée : il s'agit d'Hugh Quennec, par ailleurs président du Genève-Servette HC.



## Epilogue

Le redressement durera jusqu'à la fin de la saison et même au-delà avec l'obtention de la licence de la SFL en deuxième instance. Mené de main de maître par le président Quennec et son équipe, il aura associé des bailleurs de fonds locaux demeurés anonymes et le grand public mobilisé autour de l'action Servetton. Trois jours après l'entrée en fonction d'Hugh Quennec, un doux parfum de résurrection planait sur La Praille pour la venue du FC Lucerne...

Jacky Pasteur et Germinal Walaschek